

fenêtres s/ cours

Le journal du SNUipp-FSU



En mai, la mobilisation s'amplifie

#EnGreveLe9

#AParisLe18



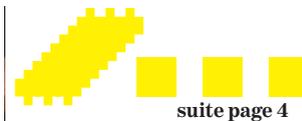
éditorial

Pour l'école, pour la Fonction publique

Qui a déclaré en mai 2017 devant la presse : « *il n'y aura pas de loi Blanquer, j'en serai fier* » ? Le ministre de l'Éducation nationale qui promeut aujourd'hui le projet de loi dit de « *l'école de la confiance* ». Qui a dénoncé un « *festival de bobards* » sur *France info* en réponse aux manifestations organisées le 30 mars partout en France contre sa réforme ? Toujours le même ministre. Confronté pour la première fois à une mobilisation d'ampleur, Jean-Michel Blanquer croit pou-

voir s'en sortir en racontant des carabistouilles. S'il cherche à noyer le poisson plutôt qu'à répondre sur le fond aux arguments avancés par la communauté éducative, c'est avant tout parce que la détermination à laquelle il doit faire face le met en difficulté. Raison de plus pour continuer de demander avec force l'abandon de son texte. Les enseignantes et les enseignants des écoles, très engagés le 19 mars lors de la grève interprofessionnelle, ont montré leur vo-

lonté de voir aboutir un autre projet, synonyme de réussite pour tous les élèves. Ils ont aussi montré leur attachement à la qualité du service public alors que le gouvernement a engagé une autre réforme, celle de la Fonction publique. Après la manifestation du 30 mars, le 4 avril l'appel inter-syndical à la grève dans l'Éducation nationale a été bien suivi. On ne peut donc pas dire que les



suite page 4

propos du ministre aient convaincu les enseignantes et les enseignants. Bien au contraire, ils les ont confortés dans leur opposition au projet de loi et à la politique éducative menée depuis deux ans,

qui ne répond ni aux besoins de l'école, ni à ceux des élèves.

Et ce n'est pas fini. Le 9 mai, avec l'ensemble des organisations syndicales de fonctionnaire, le SNUipp avec la FSU appelle les PE à cesser le travail pour dire non à la réforme de la fonction pu-

blique et à celle de l'école. Le 18 mai, il les invite à se joindre à la manifestation nationale à Paris, afin d'en faire une grande journée de mobilisation contre le projet de loi Blanquer. Le retrait du texte sera plus que jamais l'enjeu des mobilisations à venir.

Dans les départements
DES MOBILISATIONS PARTOUT EN FRANCE

Les mobilisations se poursuivent sur tout le territoire, y compris pendant les vacances. Pique-niques revendicatifs, écoles désertes, lettres aux élus, nuits des écoles... dans de nombreux départements des actions sont menées de concert par les enseignants, les syndicats, les parents et les élus. À Limoges (87), c'est les *Blanquer's games* tous les mardis de 17h à 19h. À Paris, c'est à l'appel de toutes les sections SNUipp-FSU d'Île-de-France qu'était organisé un pique-nique géant le 14 avril. À Noisy-le-Grand (93), le 18 avril, c'était écoles mortes et nuit des établissements. Dans les Alpes-Maritimes, c'était apéro géant le 26 avril. En Savoie, plusieurs réunions publiques d'information sont organisées. À Nantes (44) et ailleurs, le 1^{er} mai sera l'occasion de constituer des cortèges éducation.

Projet de loi Blanquer, jusqu'au retrait

Fragilisé par les fortes mobilisations de mars et avril, le ministre a répondu par l'attaque, criant aux fake news sur son projet de loi.

Un « festival de bobards », une « mobilisation basée sur des intoxications », voilà comment le ministre a qualifié le 31 mars, les critiques formulées à l'encontre de son texte par le corps enseignant, les maires et parents d'élèves. 24 heures après le succès de la mobilisation, à laquelle ont participé plus de 60 000 personnes, c'est tout juste s'il ne les a pas accusées de mentir. Est-ce par le déni qu'il entend construire « l'école de la confiance » ?

Les directeurs et directrices d'école ? « Bien entendu ils ne sont pas menacés », a-t-il assuré. « C'est tout le contraire. Les positions que nous prenons ouvrent la voie à une reconsidération de la fonction. » Ah bon ? Mais il faut le croire sur parole. À aucun moment il ne répond aux inquiétudes générées par la « mutualisation des

moyens » que prévoit la création d'établissements des savoirs fondamentaux et par l'instauration d'une autorité hiérarchique du principal ou de la principale sur l'ensemble des équipes. Dans un regroupement de dix écoles et d'un collège, on passerait de dix directions à quatre chefs d'établissements adjoints dont un chargé du primaire, a expliqué la députée à l'origine de l'amendement. Comment alors croire à « la place essentielle » des directeurs et directrices comme le ministre le leur a écrit dans un courrier le 2 avril ? Face aux oppositions grandissantes, il a commencé à lâcher du lest. Les équipes enseignantes et les familles seront consultées en cas de création d'EPLSF, le regroupement « ne sera jamais imposé », il faudra un « consensus ». Promesses orales, rien n'est dans le texte. Et quand bien même, ce projet vise à déstructurer le tissu scolaire et à modifier en profondeur ce qui fait la spécificité de l'école primaire.

FESTIVAL DE DÉNIS

Même dénégation du ministre concernant la liberté d'expression. Selon lui, l'article 1 « ne crée pas d'obligations nouvelles » et n'a valeur

que de rappel. Mais un rappel à l'ordre. L'étude d'impact qui accompagne l'article est plus précise : parmi les atteintes à « l'exemplarité » figurent les propos « dénigrant l'institution scolaire ». Cela ouvre une porte sur de possibles sanctions à la moindre critique.

Ce festival de dénis montre combien la communauté éducative a visé juste. La mobilisation a touché le ministre, d'où l'importance de la poursuivre, partout en France (lire ci-contre). Autre signe de fébrilité : le courrier envoyé – un hasard sans doute – la veille de la mobilisation du 30 mars à tous les enseignants et les enseignantes des écoles. Le ministre use de la flatterie, situant les PE « à l'avant-garde du progrès social », les assurant que « tous les Français » leur doivent « gratitude et respect ». Mais ce ne sont pas de déclarations lénifiantes ni de promesses dont la profession a besoin. Ce qu'elle réclame, à longueur de cortèges, c'est l'abandon de cette loi et un autre projet pour l'école, ambitieux, permettant la réussite des élèves : une baisse des effectifs dans toutes les classes, une meilleure formation, un réel accompagnement des élèves en situation de handicap.

En ligne
UNE CARTE POUR DIRE NON AU PROJET

Envoyer une carte postale au ministre, c'est possible ! Pas vraiment un souvenir de vacances, plutôt une carte pour lui demander de renoncer à son projet de loi. Une loi qui ne permet pas de « faire face aux défis posés à l'école comme réduire les inégalités et assurer la réussite de tous ». L'école a besoin d'un autre projet, avec deux urgences : « la diminution des effectifs dans toutes les classes et la mise en place d'une véritable formation professionnelle initiale et continue. » Il ne reste plus qu'à cliquer, et à se mobiliser dès la rentrée.

[HTTPS://NOUS-NE-MARCHONS-PAS.SNUIPP.FR/](https://nous-ne-marchons-pas.snuipp.fr/)

Clic aux parlementaires

DÉJÀ 60 000 MAILS AUX PARLEMENTAIRES

« Je vous demande de voter contre le projet de loi pour une école de la confiance. » La FSU appelle les enseignantes et les enseignants à envoyer ce message par mail à leur député et à leur sénateur. Le lien est disponible sur snuipp.fr. Il suffit de sélectionner le nom de son parlementaire et de cliquer, rien de plus simple. Le message les appelle aussi « à voter contre le projet de loi dit de transformation de la Fonction publique. » À ce jour, près de 60 000 mails ont déjà été envoyés.

SNUIPP.FR/ACTUALITES/FSU

Réforme de la Fonction publique : c'est non

Le rôle des représentants et des délégués du personnel limité pour défendre les intérêts des fonctionnaires, un recours accru aux contractuels pour compenser la suppression de 120 000 postes, telles seraient les premières conséquences de la mise en œuvre du projet de loi de « transformation de la Fonction publique ». Autant dire que les effets seraient dévastateurs pour les services publics, leurs usagers, ainsi que pour celles et ceux qui les font vivre au quotidien.

Concrètement, le projet prévoit de priver les instances paritaires de l'essentiel de leurs prérogatives en matière de gestion des carrières. Il empêchera les élus des personnels d'exercer leur rôle de contrôle sur les opérations de promotion et de mobilité. Et quand on se prive des remarques, de l'expertise des représentants des personnels, on en arrive à la façon désastreuse dont se déroulent les opérations de mouvement cette année pour les enseignants des



écoles. Le texte prévoit aussi la fusion des comités techniques et des CHSCT en une instance unique qui va diluer et amoindrir l'intervention des élus du personnel dans des domaines aussi importants que la sécurité et la qualité de vie au travail.

Le recours accru au contrat, en lieu et place du recrutement d'agents sous statut de fonctionnaire, aurait pour effet de remettre en cause l'égalité d'accès à l'emploi public par concours. Il battrait aussi en brèche la garantie d'indépendance des agents au service de l'intérêt général, gage de la qualité des services rendus au public. Du côté des écoles, où le nombre de postes ouverts aux concours diminue d'année en année, la porte serait grande ouverte au recours à des contrats précaires.

Et pendant ce temps là, il n'y a toujours pas de revalorisation en vue, ni de dégel du point d'indice pour les 5,5 millions de fonctionnaires. À la veille de l'examen du projet de loi par l'Assemblée nationale, toutes les raisons sont réunies pour exiger le retrait d'un texte qui fait l'unanimité des organisations syndicales de fonctionnaires contre lui. Les enseignantes et les enseignants des écoles, déjà très mobilisés les 19, 30 mars et 4 avril derniers, sont invités comme tous les fonctionnaires à cesser le travail et à manifester partout en France le 9 mai prochain. Ils diront non à ce projet de réforme, tout comme à ses dispositions propres à dynamiter le statut et les règles de fonctionnement de la Fonction publique.

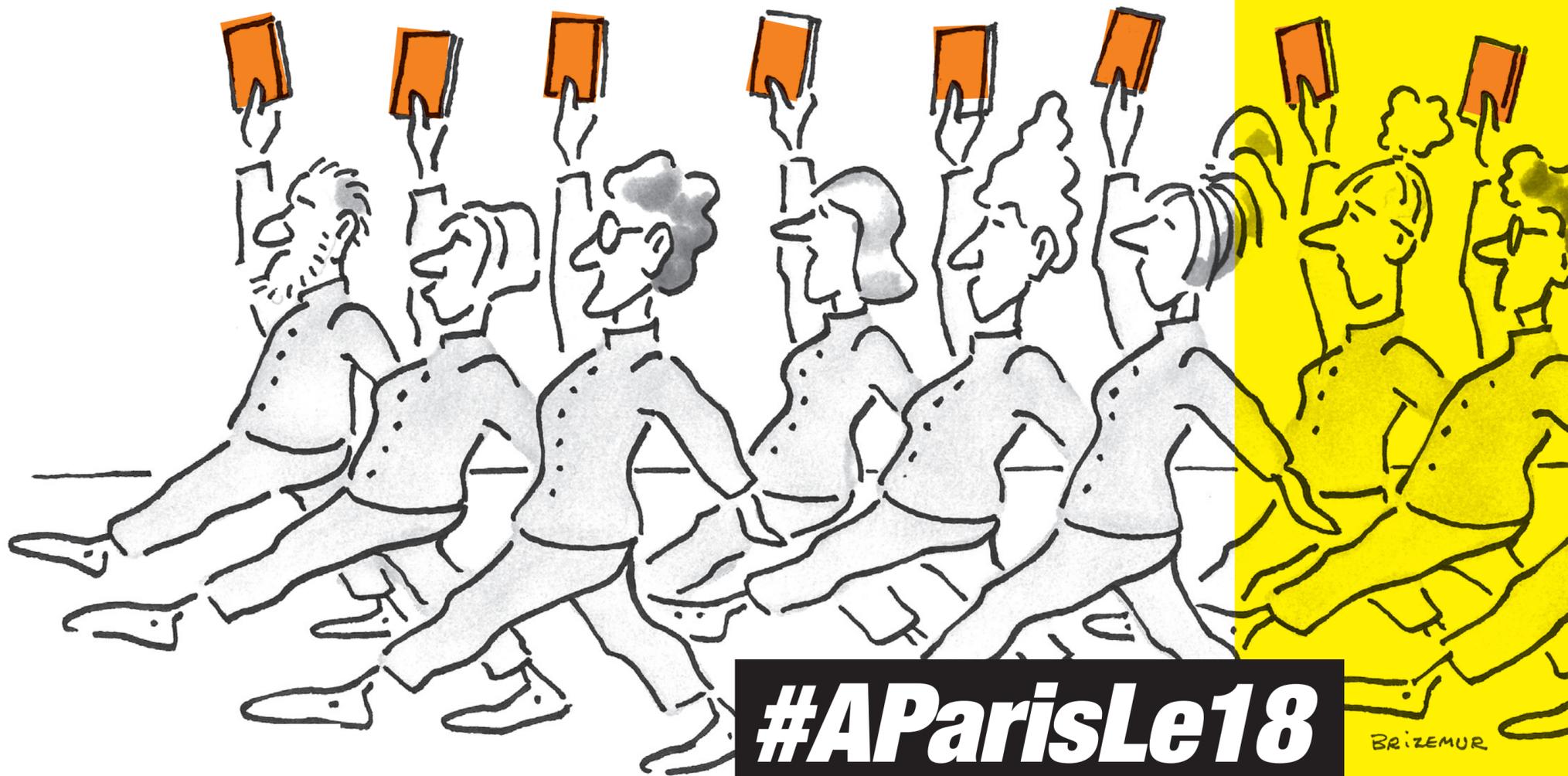
FENÊTRES SUR COURS Journal du syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC / 128 boulevard Blanqui, 75013 Paris, tél. : 01 40 79 50 00, fsu@snuipp.fr **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** : Régis Metzger **REDACTION** : F. Barbe, L. Ben Hamouda, L. Gaiffe, P. Magnetto, A. Malaisé, F. Popineau **CONCEPTION-RÉALISATION** : NAJA www.naja-paris.com **IMPRESSION** : SIEP Bois-le-Roi ISSN 1241 0497 / CPPAP 0420 S 07284



**École, services publics,
Fonction publique**

ON NE MARCHE PAS,

ON DÉFILE !



#AParisLe18

#EnGreveLe9

**Avec l'ensemble des
fonctionnaires pour
défendre un autre
service public.**

**Manifestation nationale
pour l'abandon du projet
de loi de « L'école de la
confiance ».**

